

Cas par Cas

Projet photovoltaïque inférieur à 1 MWc
Commune de Joux la Ville

Complément d'informations demandés

08 juillet 2024

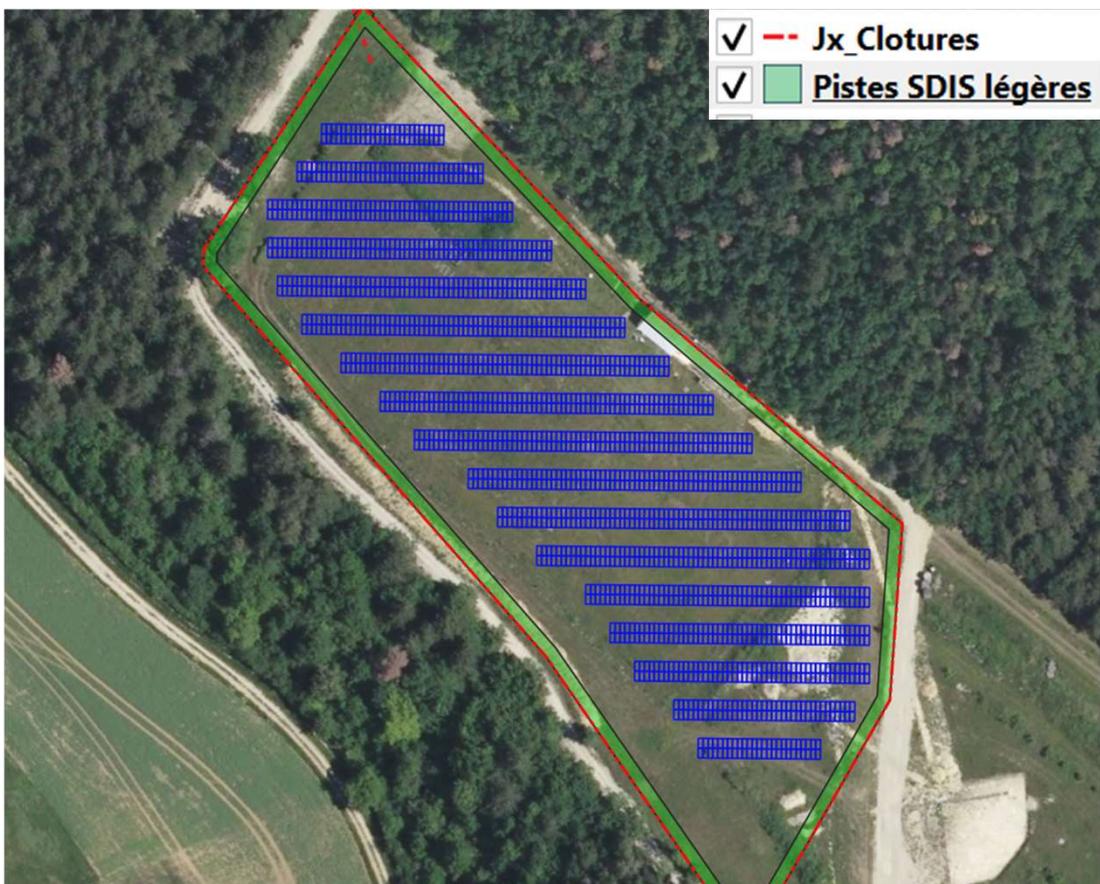
Complément pour la rubrique 4.3.1: La clôture envisagée



- La clôture aura une hauteur de 2m sur 560mL
- Elle sera transparente hydrauliquement
- Les clôtures privatives constituent des ruptures de continuités écologiques pour les espèces de petite ou moyenne taille (hérisson, rongeurs, mustélidés)
- Plusieurs solutions existent pour réduire l'impact de la clôture sur le déplacement des espèces :
 - Choisir des clôtures avec des mailles les plus larges possibles (15x15cm)
 - Si les mailles sont fines, la création de plusieurs ouvertures d'un diamètre minimal de 20 cm x 20 cm sera nécessaire.
 - Pour être plus efficaces, les passages devront relier des espaces naturels ou semi-naturels (haies, prairie, noue). Il est préférable de les installer sur les extrémités des parcelles sur des axes de passage moins fréquentés par l'homme.

MW Energies installera une clôture avec des mailles le plus large possible (15x15cm)

Complément pour la rubrique 4.3.1: les pistes envisagées

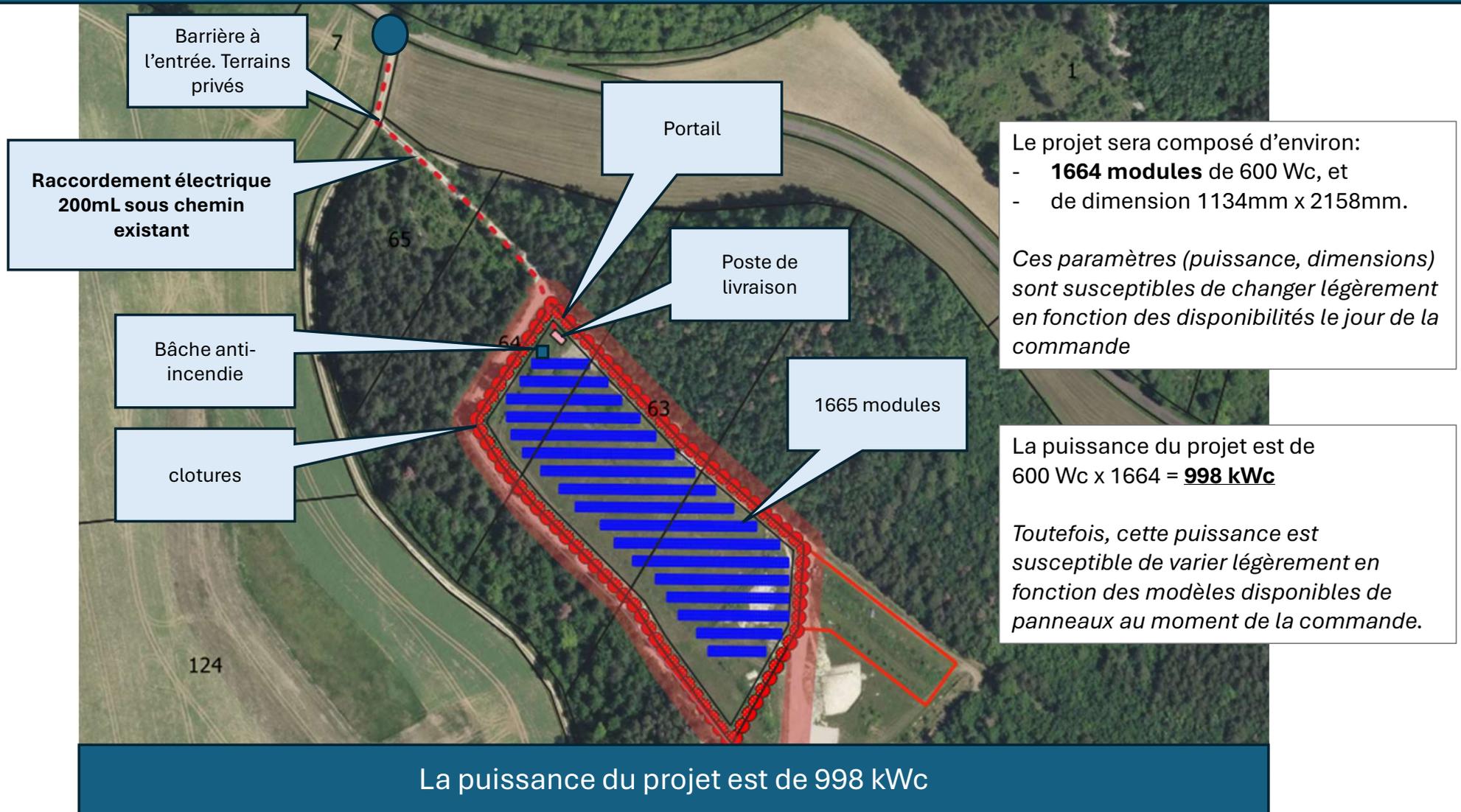


Le site dispose déjà de **pistes empierrées de largeur suffisante** pour la livraison du matériel.

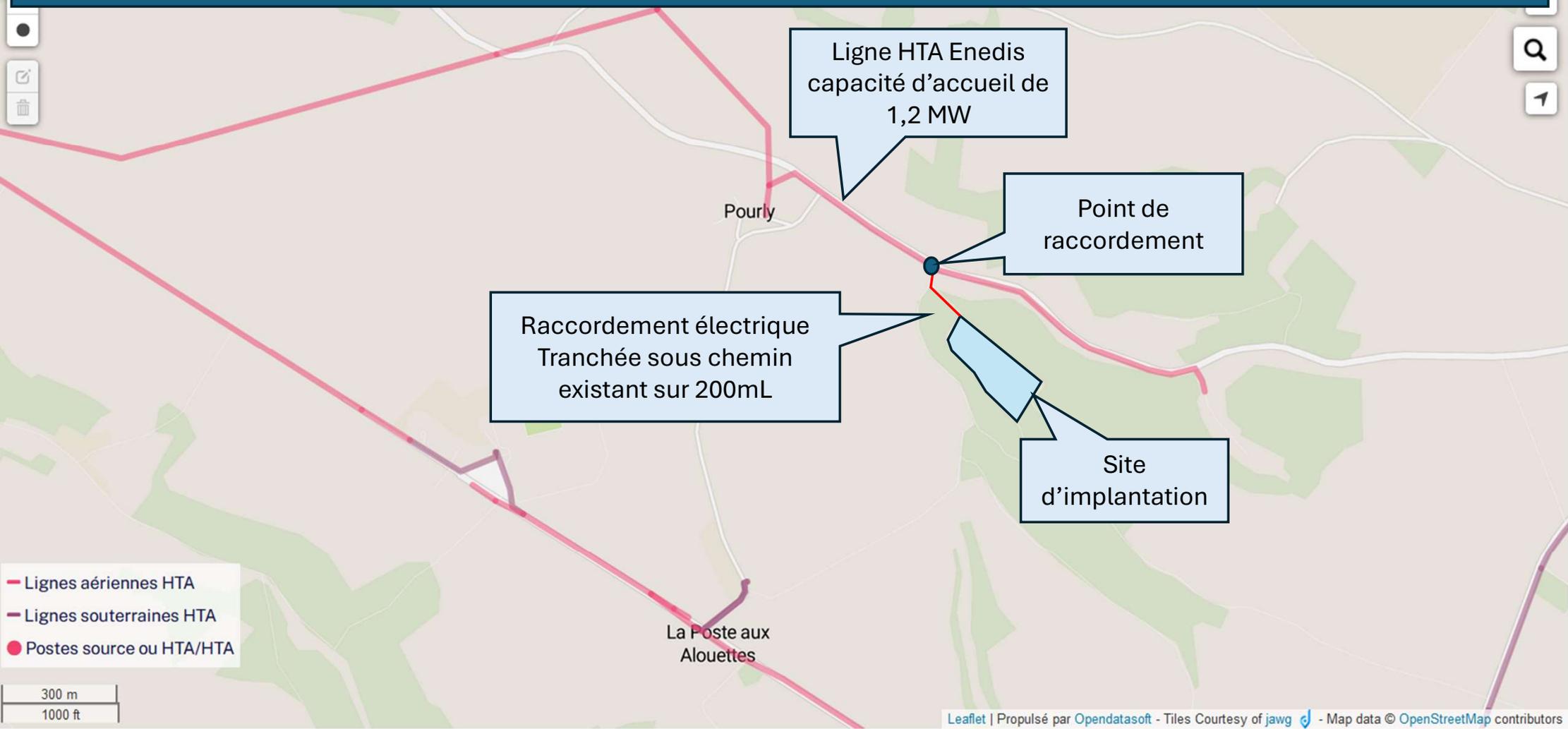
Les pistes demandées par le SDIS à l'intérieur de la surface clôturée seront des **pistes légères**. Le terrain étant peu profond et offrant une bonne portance, la création de ces pistes légères consistera uniquement à un nivellement et compactage du terrain pour assurer une bande roulante pour un camion. Il n'y aura pas de pistes créées en GNT.

Aucune piste lourde ou légère ne sera créée pour ce projet.

Annexe 5: description du projet et du raccordement électrique



Le raccordement se fera en antenne sur une ligne HTA qui relie les postes de Joux la Ville à Mailly le Château

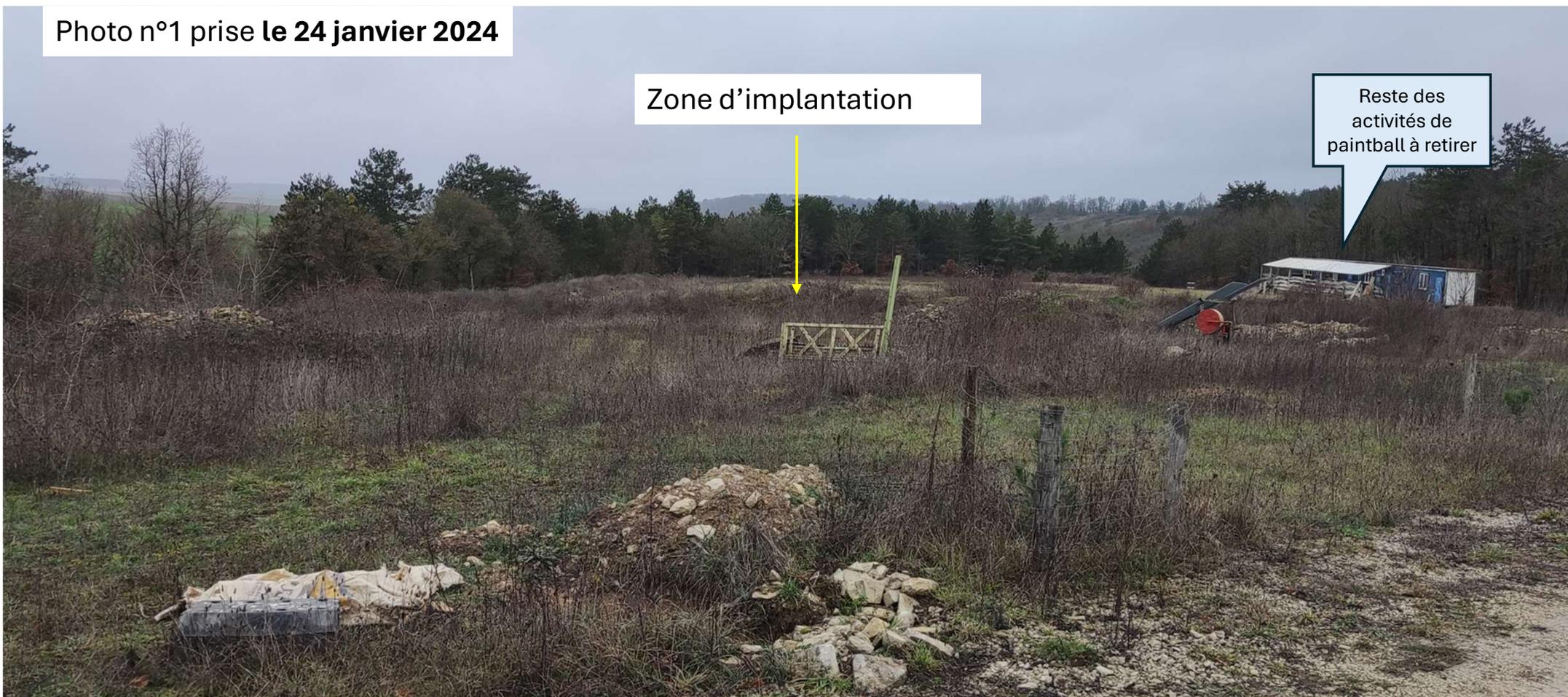


Annexe 4: photos

Photo n°1 prise le 24 janvier 2024

Zone d'implantation

Reste des activités de paintball à retirer



Annexe 4: photos

Photo n°2 le 24 janvier 2024



Les accès existants sont suffisamment dimensionnés pour recevoir les convois pour la livraison du matériel